

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le :

Vendredi 11 octobre 2024 à 20h00

A Servant, le 4 octobre 2024

Le Maire,
Sylvain DURIN



ORDRE DU JOUR

- Choix du prestataire pour l'élaboration du PLU
- Street art transformateur Enedis rue des écoles - demande subvention 700 euros
- Fonds solaire : Groupement de commande projet Solaire Dôme

PROCURATION

Je soussigné(e).....donne pouvoir à pour me
représenter et voter en mon nom lors du Conseil municipal du 11 octobre 2024 « Bon pour
pouvoir »

Signature

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT****SEANCE DU 11 OCTOBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le onze du mois d'octobre, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à vingt heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 11
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 4 octobre 2024

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, MILLER Nathalie, SUCHET David, AGUES Nicolas, DUBOST Séverine, DELRIEU Agnès, NIGON Florent

EXCUSES : BOURNAT Stéphane procuration à BOREL Jérôme, DEFRETIERE David procuration à NIGON Florent, CHARBONNIER Nadine procuration à MOULY Josette

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : NIGON Florent

Délib n°1

**OBJET : CHOIX DU PRESTATAIRE ELABORATION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME**

Une consultation simplifiée a été réalisée afin de sélectionner un bureau d'études pour l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune. Un cahier des charges a été constitué et envoyé à 13 bureaux d'études. Seul deux ont répondu :

- Réalités & Descoeur - 49 rue des Salins - 63000 CLERMONT-FERRAND accompagné par le cabinet EODD
- Campus développement - Centre d'Affaires MAB – 27 route du cendre - 63800 CURNON D'Auvergne accompagné par le cabinet SIRE Conseil - 19 Place du Président Kennedy - 49100 ANGERS

Après analyse des offres et auditions des deux cabinets, il est proposé de retenir Campus développement et SIRE Conseil pour un montant total de 35 810 euros HT. Un acte d'engagement sera réalisé afin de valider la proposition.

Pour rappel le plan de financement est le suivant :

DEPENDES HT		RECETTES	
Campus développement	28 165 €	Etat DGD 40 %	14 324 €
		CD 63	5 000 €
SIRE Conseil	7 645 €	Autofinancement	16 486 €
TOTAL	35 810 €	TOTAL	35 810 €

VOTE POUR : 14

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- VALIDE l'offre du bureau d'études Campus développement et de SIRE Conseil,
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE POUR : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT



SEANCE DU 11 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze du mois d'octobre, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à vingt heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 11
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 4 octobre 2024

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, MILLER Nathalie, SUCHET David, AGUES Nicolas, DUBOST Séverine, DELRIEU Agnès, NIGON Florent

EXCUSES : BOURNAT Stéphane procuration à BOREL Jérôme, DEFRETIERE David procuration à NIGON Florent, CHARBONNIER Nadine procuration à MOULY Josette

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : NIGON Florent

Délib n°2

OBJET : TRANSFORMATEUR ENEDIS RUE DES ECOLES

Un projet d'embellissement du transformateur situé rue des écoles est proposé. Des devis ont été obtenus. La proposition de Mme COLY Isabelle - 14 rue du général Desaix - 63460 COMBRONDE - l'artiste FREISA a attiré l'attention de tous puisqu'il comprend une animation avec les scolaires. Le devis est de 1 978 euros HT.

Il est proposé de déposer une demande de subvention auprès d'ENEDIS.
Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES	
Fresque + animation	1 978 €	ENEDIS	700 €
		Autofinancement commune	1 278 €
TOTAL	1 978 €	TOTAL	1 978 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- AUTORISE le Maire à solliciter une demande de subvention auprès d'ENEDIS,
- VALIDE le devis,
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE POUR : 13

VOTE CONTRE : 1

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT****SEANCE DU 11 OCTOBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le onze du mois d'octobre, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à vingt heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 11
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 4 octobre 2024

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, MILLER Nathalie, SUCHET David, AGUES Nicolas, DUBOST Séverine, DELRIEU Agnès, NIGON Florent

EXCUSES : BOURNAT Stéphane procuration à BOREL Jérôme, DEFRETIÈRE David procuration à NIGON Florent, CHARBONNIER Nadine procuration à MOULY Josette

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : NIGON Florent

Délib n°3

**OBJET : APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF ET ADHESION
AU GROUPEMENT DE COMMANDES SOLAIRE DOME ET
DEPOTS DEMANDES DE SUBVENTIONS****LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L. 2113-6 et L. 2113-7 relatifs aux groupements de commandes ;

Considérant qu'il a été demandé aux Communautés de communes du département du Puy-de-Dôme de porter ce projet sur l'ensemble du territoire notamment en permettant aux communes de s'associer à cette opération ; que plusieurs communes membres de la Communauté de communes Pays de Saint-Eloy ont exprimé le souhait d'installer de tels équipements sur leurs bâtiments ; qu'un tel programme permettra à l'intercommunalité de jouer un rôle central dans le développement des énergies renouvelables sur son territoire en s'impliquant dans un projet de proximité ;

Considérant que les groupements de commandes permettent de coordonner et de regrouper les prestations afin de réaliser des économies d'échelle et qu'ils permettent également d'obtenir des conditions plus avantageuses, tant économiquement que techniquement, dans les offres des entreprises ; que la constitution d'un groupement de commande permet d'optimiser les procédures de passation des marchés publics, de favoriser la concurrence

entre les opérateurs économiques ainsi que la bonne gestion des deniers publics ; qu'il apparaît comme étant opportun pour la Communauté de communes Pays de Saint-Eloy de constituer un groupement de commande dont il serait le coordonnateur ; qu'à ce titre, la collectivité organiserait l'ensemble de la procédure inhérente à la passation des marchés publics nécessaires à l'installation de centrales photovoltaïques sur ses bâtiments et ceux des communes souhaitant participer au groupement ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de Servant d'adhérer au groupement de commandes pour l'implantation d'une/de centrale(s) photovoltaïque(s) d'une puissance de 9 kWc en toiture de bâtiment public et au sein duquel elle exercera le rôle de coordonnateur ;

Considérant qu'il appartiendra à la commune de Servant, pour ce qui la concerne, de s'assurer de la bonne exécution des marchés conclus au titre du groupement ;

DECIDE

1°) D'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes, joint en annexe 01 de la présente délibération, pour l'implantation d'une/de centrale(s) photovoltaïque(s) d'une puissance de 9 kWc en toiture de bâtiment public et au sein duquel la Communauté de communes Pays de Saint-Eloy exercera le rôle de coordonnateur ;

2°) D'approuver l'adhésion de la commune de Servant au-dit groupement de commandes pour l'ensemble des bâtiments publics identifiés et dont la liste figure en Annexe 02 de la présente délibération ;

3°) D'autoriser M. Sylvain Durin en sa qualité de Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer ledit acte constitutif du groupement de commandes, à réaliser les demandes de financement auprès des cofinanceurs potentiels et à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération ;

4°) D'autoriser M. Laurent Dumas en sa qualité de Président à signer les marchés issus du groupement pour le compte de la Communauté de communes et de ses communes membres ;

5°) D'approuver le plan de financement prévisionnel suivant concernant la mise en œuvre des centrales photovoltaïque :

		Ancienne Agence Postale	Mairie	Salle des fêtes	Total général
Dépenses	Coût de l'installation (€HT)	18 000 €	18 000 €	18 000 €	54 000 €
	Frais de raccordement Enedis (€HT)	800 €	800 €	800 €	2 400 €
	Forfait Bureau de contrôle (€HT)	800 €	800 €	800 €	2 400 €
	Total de l'investissement (€HT)	19 600 €	19 600 €	19 600 €	58 800 €
Recettes	Aide du Conseil départemental				
	Aide de l'EPCI (*) (**)	9 800 €	20 000 €		29 800 €
	Autre				
	Total des recettes	9 800 €	20 000 €		29 800 €
Bilan	Reste à charge (€HT)	9 800 €	20 000 €		29 000 €
	Taux de financement	50%	51%		49%

(*) Aide de l'EPCI correspondant au fonds de concours solaire. Pour rappel, le montant total d'un fonds de concours ne peut excéder la part de financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours. Le FONDS SOLAIRE est instauré par la communauté de communes Pays de Saint-Eloy à hauteur de 10 000 € par dossier communal. Chaque commune pouvant présenter 1 dossier sur cette opération.

(**) Aide de l'EPCI correspondant au fonds de concours territoire. Pour rappel, le montant total d'un fonds de concours ne peut excéder la part de financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours. Le FONDS TERRITOIRE est instauré par la communauté de communes Pays de Saint-Eloy à hauteur de 20 000 € par dossier communal.

VOTE POUR : 14

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT****SEANCE DU 11 OCTOBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le onze du mois d'octobre, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à vingt heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 11
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 4 octobre 2024

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, MILLER Nathalie, SUCHET David, AGUES Nicolas, DUBOST Séverine, DELRIEU Agnès, NIGON Florent

EXCUSES : BOURNAT Stéphane procuration à BOREL Jérôme, DEFRETIÈRE David procuration à NIGON Florent, CHARBONNIER Nadine procuration à MOULY Josette

ABSENTE : CAZADE Anasthasia

Secrétaire de séance : NIGON Florent

Délib n°5

OBJET : TARIFICATION GROUPE ALLEMANDS CAMPING ETE 2025

Mr le Maire fait part à l'assemblée qu'un groupe d'allemands de St Martins-Chorknaben à Biberach, nous sollicite pour les accueillir au camping municipal du 10 au 16 août 2025.

Ce groupe sera composé d'environ 30 personnes âgées de 8 à 18 ans et 25 personnes de 18 à 30 ans en tentes individuelles.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'accueillir ce groupe de jeunes de St Martins-Chorknaben à Biberach pour un montant de mille cinq cents euros (1 500 €)

VOTE POUR : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT****SEANCE DU 11 OCTOBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le onze du mois d'octobre, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à vingt heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 11
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 4 octobre 2024

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, MILLER Nathalie, SUCHET David, AGUES Nicolas, DUBOST Séverine, DELRIEU Agnès, NIGON Florent

EXCUSES : BOURNAT Stéphane procuration à BOREL Jérôme, DEFRETIERE David procuration à NIGON Florent, CHARBONNIER Nadine procuration à MOULY Josette

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : NIGON Florent

Délib n°6

OBJET : FONDS DES INITIATIVES COMMUNALES 2025 -2026

Le Maire informe les membres du Conseil, qu'il est nécessaire de définir les deux projets annuels pour 2025. Il est proposé, d'inscrire :

- La boulangerie pour 112 000 euros de dépenses subventionnables.
- La traverse de bourg « Coulée verte » pour 112 000 euros de dépenses subventionnables.

Le taux de 40 % permet d'obtenir les subventions suivantes :

PROJETS 2025	Montant Dépense subventionnable (HT)	Taux	Montant subvention
Réhabilitation de la traverse de bourg	100 730 €	40 %	40 292 €
Réhabilitation de la boulangerie	112 000 €	40 %	44 800 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- VALIDE cette programmation 2025,
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE POUR : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



2024/268

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT****SEANCE DU 11 OCTOBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le onze du mois d'octobre, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à vingt heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 11
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 4 octobre 2024

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, MILLER Nathalie, SUCHET David, AGUES Nicolas, DUBOST Séverine, DELRIEU Agnès, NIGON Florent

EXCUSES : BOURNAT Stéphane procuration à BOREL Jérôme, DEFRETIERE David procuration à NIGON Florent, CHARBONNIER Nadine procuration à MOULY Josette

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : NIGON Florent

Délib n°7

OBJET : REPRISE DE LA MACONNERIE INTERIEURE EGLISE

Un dossier DETR de 2019 est toujours en attente, il s'agit de la reprise des joints intérieurs de l'Eglise. Pour rappel, la délibération n°12 du 25 mai 2018 actait la réfection de cette maçonnerie.

Deux devis ont été obtenus auprès de l'entreprise 2 pi R située au 3 rue de Chambriat 63460 ARTONNE, pour :

- Le piquage et perforation des joints existants au prix de 4 556.40 euros HT
- Enduit chaux bourbonnais pierres apparentes au prix de 9 973.20 euros HT

Pour rappel une subvention DETR avait été obtenue pour un montant de 7 922 euros. Acompte déjà perçu 3 956 euros, soit un solde à percevoir de 3 966 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- VALIDE les deux devis de l'entreprise,
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE POUR : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT**

SEANCE DU 11 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze du mois d'octobre, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à vingt heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 11
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 4 octobre 2024

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, MILLER Nathalie, SUCHET David, AGUES Nicolas, DUBOST Séverine, DELRIEU Agnès, NIGON Florent

EXCUSES : BOURNAT Stéphane procuration à BOREL Jérôme, DEFRETIERE David procuration à NIGON Florent, CHARBONNIER Nadine procuration à MOULY Josette

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : NIGON Florent

Délib n°8

OBJET : RENATURATION DE LA TRAVERSE DE BOURG DEMANDE DE SUBVENTION FEDER

Le projet de traverse de bourg avance. Il est proposé de déposer une nouvelle demande de subvention auprès du Fonds européens FEDER pour un montant de 454 322 euros.

DEPENSES EN HT		RECETTES	
Etude diagnostique assainissement	18 100 €	CD 63	9 050 €
Etude AVP Atelier du Rouget	19 800 €	Agence de l'eau	5 430 €
	4 500 €	Conseil régional	400 000 €
Travaux voirie départementales	184 968 €	FEDER 2.2.4.1	454 322 €
		FIC	40 279 €
Travaux voirie communales	799 577 €	CD 63	230 000 €
Travaux ECP eaux pluviales	24 000 €	CD 63	7 200 €
Travaux maçonnerie et travaux paysagers	341 927 €	Autofinancement	286 570 €
Aléas 5 % des travaux	39 979 €		
TOTAL	1 432 851 €	TOTAL	1 432 851 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- AUTORISE le Maire à déposer la demande de subvention FEDER,
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE POUR : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze du mois d'octobre, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à vingt heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 11

VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 4 octobre 2024

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, MILLER Nathalie, SUCHET David, AGUES Nicolas, DUBOST Séverine, DELRIEU Agnès, NIGON Florent

EXCUSES : BOURNAT Stéphane procuration à BOREL Jérôme, DEFRETIÈRE David procuration à NIGON Florent, CHARBONNIER Nadine procuration à MOULY Josette

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : NIGON Florent

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 9 septembre 2024. Le Maire demande l'autorisation d'ajouter les cinq points suivants : l'étude de la boulangerie et une demande de subvention Leader, une demande de tarification spéciale au camping pour un accueil de groupe, la programmation du FIC, les travaux de reprise de maçonnerie intérieure de l'église, une demande de subvention FEDER pour les travaux de la traverse de bourg.

1 – CHOIX DU PRESTATAIRE POUR L'ELABORATION DU PLU

Une consultation simplifiée a été réalisée afin de sélectionner un bureau d'études pour l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune. Un cahier des charges a été constitué et envoyé à 13 bureaux d'études. Seul deux ont répondu :

- Réalités & Descoeur - 49 rue des Salins - 63000 CLERMONT-FERRAND accompagné par le cabinet environnemental EODD
- Campus développement - Centre d'Affaires MAB – 27 route du cendre - 63800 COURNON D'AUVERGNE accompagné par le cabinet environnemental SIRE Conseil - 19 Place du Président Kennedy - 49100 ANGERS

Après analyse des offres et auditions des deux cabinets, il est proposé de retenir Campus développement et SIRE Conseil pour un montant total de 35 810 euros HT. Un acte d'engagement sera réalisé afin de valider la proposition.

Pour rappel le plan de financement est le suivant :

DEPENDES HT		RECETTES	
Campus développement	28 165 €	Etat DGD 40 %	14 324 €
		CD 63	5 000 €
SIRE	7 645 €	Autofinancement	16 486 €
TOTAL	35 810 €	TOTAL	35 810 €

VOTE POUR : 14

2 – TRANSFORMATEUR RUE DES ECOLES : STREET ART – SUBVENTION ENEDIS

Un projet d'embellissement du transformateur situé rue des écoles est proposé. Des devis ont été obtenus. Le devis de l'artiste FREISA a attiré l'attention de tous puisqu'il comprend une animation avec les scolaires. Le devis est de 1 978 euros HT.

La proposition de Mme COLY Isabelle
14 rue du général Desaix
63460 COMBRONDE

Il est proposé de déposer une demande de subvention auprès d'ENEDIS. Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES	
Fresque + animation	1 978 €	ENEDIS	700 €
		Autofinancement commune	1 278 €
TOTAL	1 978 €	TOTAL	1 978 €

Au vu des délais et des nombreuses sollicitations auprès de FREISA, il est proposé de valider le devis.

VOTE POUR : 13

VOTE CONTRE : 1

3 – FONDS SOLAIRE : GROUPEMENT DE COMMANDES PROJET SOLAIRE DOME

La Communauté de communes du Pays de Saint Eloy propose de coordonner un groupement de commandes pour l'acquisition de centrales photovoltaïques d'une puissance de 9 kWc en toiture de bâtiments publics. Sur la commune, trois bâtiments ont été identifiés (salle des fêtes – mairie/école – ancienne poste). Il est proposé d'adhérer au groupement de commandes afin de bénéficier d'un tarif groupé.

La Communauté de communes du Pays de Saint Eloy propose un fonds solaire de 50 % pour une installation (soit 9 800 euros).

Un Fonds de concours (Fonds territoire) est également proposé à hauteur de 20 000 euros pour des projets structurants.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES en HT		RECETTES	
3 installations + frais de raccordement et forfait bureau de contrôle	58 800 €	CCPSE Fonds solaire	9 800 €
		CCPSE Fonds territoire	20 000 €
		Autofinancement	29 000 €
TOTAL	58 800 €	TOTAL	58 800 €

Le Maire propose de déposer ces deux demandes de subvention auprès de la communauté de communes et d'adhérer au groupement de commandes.

VOTE POUR : 14

4 – TARIFICATION CAMPING GROUPE ALLEMANDS ETE 2025

Une demande d'accueil d'un groupe de 55 personnes en tentes individuelles a été demandée du 10 au 16 août 2025 au camping. Il est proposé un tarif spécial au prix de 1 500 euros.

Il s'agit des membres de St.-Martins-Chorknaben Biberach, un groupe de jeunes Allemands d'environ 30 personnes de 8 à 18 ans et 25 personnes de 18 à 30 ans.

VOTE POUR : 14

5 – FONDS D'INITIATIVES COMMUNALES (FIC) 2025 et 2026

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme demande la programmation communale pour 2025 et 2026. Pour rappel, le programme de Fonds des initiatives communales est un programme sur 4 ans (2023 – 2026). Ce Fonds octroie une subvention de 128 000 euros afin d'aider les projets locaux.

Pour rappel et proposition, voici la programmation déposée en 2023 et 2024 et proposée pour 2025 et 2026 :

PROJETS		Maître d'ouvrage	Montant DS (HT)	Taux	Montant subvention
2023	Terrasse salle des fêtes	Commune	7 303 €		2 921 €
2024	Voirie	SIV	100 000 €	40%	40 000 €
2025	Réhabilitation de la boulangerie	Commune	112 000 €	40%	44 800 €
	Travaux d'aménagement de la traverse de bourg	Commune	100 730 €	40%	40 279 €
2026	-	-	-	-	-
TOTAL			320 000 €		128 000 €

VOTE POUR : 14

6 – REPRISE MACONNERIE INTERIEUR EGLISE

Un dossier DETR de 2019 est toujours en attente, il s'agit de la reprise des joints intérieurs de l'Eglise. Pour rappel, la délibération n°12 du 25 mai 2018 actait la réfection de cette maçonnerie.

Deux devis ont été obtenus auprès de l'entreprise 2 pi R située au 3 rue de Chambriat 63460 ARTONNE, pour :

- Le piquage et perforation des joints existants au prix de 4 556.40 euros HT
 - Enduit chaux bourbonnais pierres apparentes au prix de 9 973.20 euros HT
- Pour rappel une subvention DETR avait été obtenue pour un montant de 7 922 euros.
Acompte déjà perçu 3 956 euros, soit un solde à percevoir de 3 966 euros.

VOTE POUR : 14

7 – DEMANDE DE SUBVENTION FEDER TRAVERSE

Le projet de traverse de bourg avance. Il est proposé de déposer une nouvelle demande de subvention auprès du Fonds européens FEDER pour un montant de 454 322 euros.

DEPENSES EN HT		RECETTES	
Etude diagnostique assainissement	18 100 €	CD 63 étude diag assainissement 50 %	9 050 €
Etude AVP Atelier du Rouget	19 800 €	Agence de l'eau étude diag assainissement 30 %	5 430 €
	4 500 €	Conseil régional	400 000 €
Travaux voirie départementales	184 968 €	FEDER 2.2.4.1	454 322 €
		FIC	40 279 €
Travaux voirie communales	799 577 €	Conseil départemental voirie départementale	230 000 €
Travaux ECP eaux pluviales	24 000 €	Conseil départemental 30 % EP Assainissement	7 200 €
Travaux maçonnerie et travaux paysagers	341 927 €	Autofinancement mini 20 %	286 570 €
Aléas 5 % des travaux	39 979 €		
TOTAL	1 432 851 €	TOTAL	1 432 851 €

VOTE POUR : 14

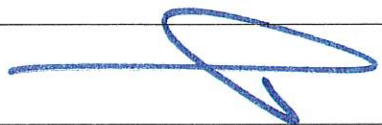
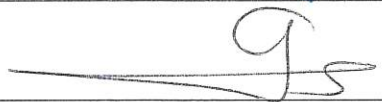
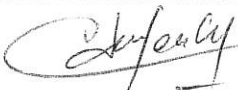
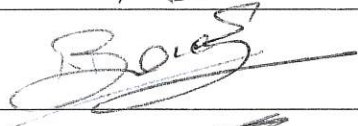
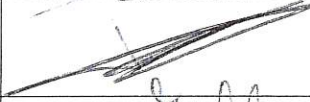
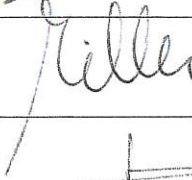
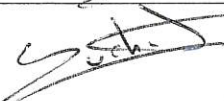
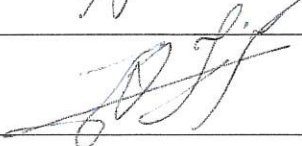
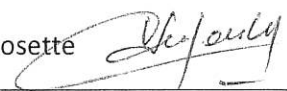
INFORMATIONS DIVERSES

- Cérémonie de remise des diplômes du Brevet des collèges prévue le 15 novembre.
- Lecture du courriel du collectif « Ça bouge à Servant » - 4 personnes en cours de montage de projet depuis 2023 afin de proposer de nouveaux services à la population.
- Pour information, le Conseil départemental a fait passer les projets d'aménagement des intersections dangereuses sur la commune (carrefour de La Cassière et Chez Carrados sur le RD 18) et sur Menat (intersection Lachaux et RD 18). Les acquisitions foncières sont en cours.
- Suite à une demande de subvention pour l'acquisition de 2 radars pédagogiques, le Conseil départemental a notifié de manière favorable cet achat. Ces radars seront mobiles et permettront de sensibiliser les automobilistes aux excès de vitesse.
- La Communauté de communes du Pays de Saint Eloy a fait parvenir la liste des dossiers aide au ravalement de façade déposés par certains administrés. Sur 8 dossiers, seuls 4 seront éligibles au financement de la Communauté de communes et par la commune.
- Une réunion de travail sur la baignade dans les plans d'eau est prévue le 24 octobre à Cournon.
- La Communauté de communes souhaiterait proposer aux jeunes du territoire un financement partiel de la formation BNSSA. En effet sur le territoire, de nombreuses communes n'arrivent pas à trouver de maîtres-nageurs sauveteurs pour les plans d'eau.
- Concernant les analyses du plan d'eau, la facture a plus que doublé. Les analyses sont de plus en plus drastiques et nombreuses.
- Visite de la Sous-Préfète, Mme Pascale RODRIGO est venue sur la commune afin de prendre connaissance des projets communaux et des demandes de subventions.
- Sioule et Morge a fait parvenir une liste de 6 poteaux d'incendie à remplacer. Une visite des poteaux sera réalisée afin de voir si cela est vraiment nécessaire.
- Enherbement des allées des cimetières pas encore réalisé (prévu au printemps).
- La visite technique approfondie du barrage (VTA) vient d'être réalisée. Pour rappel cette étude réglementaire est obligatoire. Des travaux vont être nécessaires très prochainement sous la surveillance d'un bureau d'études agréé (reprise du ciment du bajoyer).
- Pour rappel, le Conseil départemental propose une subvention pour l'achat de LEDs. Après étude et analyse, il n'est pas souhaité déposer de dossier de subvention. En effet le remplacement des ampoules se fait déjà par des leds.
- Lecture du courrier du Président du Conseil départemental à l'Etat, difficulté financière suite aux transferts de compétences sans les moyens qui vont en face. Gros désengagement de l'Etat (ex : Ségur avec les primes des agents). C'est pourquoi, le budget départemental ne pourra pas se faire en décembre cette année mais bien en avril afin que les montants des dotations de l'Etat soient connus et ainsi de répondre au principe de sincérité demandé aux collectivités.
- Réunion avec les administrés concernés principalement par les travaux de la traverse – pas une grande fréquentation. Cette réunion n'était pas publique afin de pouvoir échanger sur des sujets précis concernant les riverains.
- Le bâtiment de l'ancienne Cuma (avec les congélateurs) accueille désormais les livres de la bibliothèque. La seconde partie du bâtiment accueille les affaires du Comité des Fêtes.
- Les agents techniques sont actuellement en réfection de l'appartement au-dessus de la salle des fêtes (les papiers peints sont réalisés, la salle de douche doit être reprise cabine, wc et faïence).
- La visite du Sénat s'est bien déroulée (6 élus).
- Mme DAFFIX RAY Pierrette Maire de la commune et Présidente de l'AMF 63 a démissionné de l'ensemble de ses fonctions pour raisons personnelles. Le nouveau Maire de Youx est Jean Jacques Grzybowski et le nouveau Président de l'AMF 63 est Flavien Neuvy, Maire de Cébazat.
- Visite de l'EPF Auvergne le 17 octobre 24.

- Le repas de Noël des enfants à la cantine est prévu mardi 17 décembre.
- Diagnostique assainissement rapport final réceptionné. Trois points clés ont été abordés afin d'améliorer grandement le fonctionnement du réseau et de la station. Un point concerne directement les travaux sous la traverse de bourg.
- Le 1^{er} Conseil d'école est prévu le 5 novembre.
- Conférence départementale de l'Eau le 17 octobre à Riom
- Le Comité de Pilotage du contrat de réussite est prévue le 15 novembre (ancien contrat CRTE entre la communauté de communes et l'Etat).
- Le Gouvernement s'interroge sur un retour en arrière concernant le transfert de compétence eau et assainissement.
- Projet Emili : réunion prévue avec les communes limitrophes au projet le 14 novembre.
- Réunion de lancement avec les 9 entreprises concernant les travaux du multiservices, les installations de chantier débuteront au plus tard le 15 novembre.

La séance est levée à 22h30

SEANCE DU 11 OCTOBRE 2024

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	SIGNATURES
DURIN Sylvain	
CHAMPOMIER Gilles	
BOURNAT Stéphane	Procuration à BOREL Jérôme 
MOULY Josette	
BOREL Jérôme	
DUBOST Séverine	
MILLER Nathalie	
NIGON Florent	
SUCHET David	
AGUES Nicolas	
GIRARD Alain	
CHARBONNIER Nadine	Procuration à MOULY Josette 
DEFRETIERE David	Procuration à NIGON Florent 
DELRIEU Agnès	
CAZADE Anasthasia	Absente

